



EXTRAITS DU RAPPORT

CONCOURS OG OA 2024

Placées sous la présidence du général de division (2S) Pascal HURTAULT, les épreuves se sont déroulées conformément aux textes de référence. **Huit places maximum étaient ouvertes.**

Les épreuves écrites d'admissibilité, organisées par la division du recrutement, des concours et des examens (DRCE), ont eu lieu le 09 janvier 2024 à CENTREX (Noisy-le-Grand).

Les épreuves orales et sportives se sont tenues à Melun du 21 au 23 février 2024.

I – ORGANISATION ET DÉROULEMENT DU CONCOURS

11 – Données chiffrées

13 candidats ont déposé un dossier de concours cette année. 12 ont été autorisés à concourir. 10 candidats ont participé aux épreuves, 09 ont été admissibles et 6 admis.

12 – Déroulement des épreuves orales et sportives d'admission

Les épreuves ont été organisées et soutenues par le bureau des recrutements officiers, concours et examens, dont le personnel est resté à la disposition du président du jury pendant la totalité de la session. Elles se sont déroulées dans de très bonnes conditions matérielles et sans incident au centre d'examen de l'EOGN (bâtiment LTN Darneau) et dans les infrastructures sportives de la ville de Melun. Le service des sports de l'EOGN a été chargé de l'organisation des épreuves sportives.

II – ÉPREUVES ÉCRITES D'ADMISSIBILITÉ

Les épreuves d'admissibilité comprenaient une épreuve écrite de culture générale (durée 4 heures – coefficient 5 – note éliminatoire < 5) et une épreuve écrite de synthèse de dossier (durée 4 heures – coefficient 5 – note éliminatoire < 5).

21 – Épreuve de culture générale

Le sujet était : « ***La lutte contre les dérives de la liberté d'expression à l'ère d'Internet*** »

La moyenne générale est de **10,01/20** (09,72 en 2023).

Aucun candidat a obtenu une note éliminatoire.

211 – Remarques sur la forme

La plupart des candidats ont respecté les attendus formels de cet exercice. Mis à part un ou deux candidats, un effort a été fait sur l'orthographe. Les copies étaient propres, soignées et agréables à lire pour la plupart.

212 – Remarques sur le fond

Certains ont interprété le sujet à leur aise et ne l'ont donc pas traité. La question n'était pas de savoir s'il est légitime de lutter contre les dérives de la liberté d'expression sur internet, mais comment y parvenir avec les outils existants et ceux à créer pour s'adapter aux nouvelles formes de la liberté d'expression du fait de la généralisation de l'utilisation d'internet.

Si la plupart des candidats se sont efforcés de mettre des exemples concrets, certains se sont limités à énoncer de grandes idées sans les étayer d'exemples qui auraient pu asseoir leurs propos. Une ou deux copies relevaient plus de la « discussion de comptoir » que de la culture générale construite et étayée.

22 – Épreuve de synthèse de dossier

Le sujet était :

« La voiture autonome - L'accès du grand public à la voiture autonome n'est-il finalement qu'une utopie ? »

Le dossier comprenait 17 documents pour 40 pages.

La moyenne générale est de **11,50/20** (11,82 en 2023).

Aucun candidat a obtenu une note éliminatoire.

222 – Remarques sur le fond

Peu de copies abordent une définition exhaustive du concept de la voiture autonome. Les avantages et les freins à son développement sont globalement abordés. En revanche, les objectifs pour atteindre le niveau 5 du concept sont trop occultés.

III – ÉPREUVES ORALES ET SPORTIVES D'ADMISSION

Les épreuves orales d'admission se sont déroulées les 21 et 22 février 2024 à MELUN et les épreuves sportives le 23 février 2024 au sein des structures municipales de Melun.

Elles comportaient :

- une épreuve d'aptitude générale (50 minutes dont 20 minutes de préparation – coefficient 10) ;
- une épreuve de langue étrangère (50 minutes dont 20 minutes de préparation – coefficient 2) ;
- trois épreuves sportives (moyenne affectée du coefficient 3) : une épreuve de natation (50m), une course de demi-fond (3 000m), une épreuve de gainage ventral et de tractions ou d'appuis faciaux.

Tous les candidats admissibles se sont présentés à cette seconde phase du concours. Au terme des épreuves et après délibération, le jury a retenu 6 candidats sur liste principale.

31 – Épreuve d'aptitude générale

Les notes s'échelonnent entre 7 et 18/20 et la moyenne générale est de **14,83/20** (13,56 en 2023). Trois candidats ont obtenu une note éliminatoire, notamment en raison d'un avis très réservé exprimé par les officiers conseil psychologues.

311 – Remarques sur la forme

De façon assez surprenante, certains candidats doivent revoir les fondamentaux militaires (présentation, salut, demi-tour droite, demande à formuler pour s'asseoir...)

La méthode de présentation du sujet (introduction comportant une approche du sujet, une idée maîtresse et une présentation du plan, développement avec transitions et conclusion) n'est globalement pas maîtrisée à l'oral.

Très peu de candidats se sont servis du tableau papier qui peut pourtant constituer une plus-value dans la présentation du sujet.

312 – Remarques sur le fond

Certains officiers semblent peu préparés, sans doute du fait du taux de sélection particulièrement

faible. Le niveau de culture générale est homogène et jugé par le jury comme moyen / bon.

A quelques exceptions près, la gendarmerie (missions, organisation) est plutôt bien connue. En revanche, son environnement (ministères de l'intérieur et de la justice) et les parcours de carrière restent assez confus.

Les motivations des candidats sont essentiellement (et unanimement) les suivantes :

- Manque de visibilité sur les parcours de carrière et perte de sens dans leur armée d'appartenance ;
- A l'inverse, la recherche d'une carrière rythmée par les temps de commandement dans la gendarmerie ;
- L'exercice de missions (concrètes) de police au bénéfice de la population.

32 – Épreuve de langue étrangère

Anglais (8 candidats), allemand (1 candidat) : les notes s'échelonnent entre 7,60 et 17,60/20 et la moyenne générale est de **11,45/20** (13,36 en 2023).

322 – Anglais

La majorité des notes se situe au-dessus de la moyenne, avec trois très bonnes notes, deux notes moyennes et trois notes inférieures à 10, ce qui traduit une préparation à l'épreuve et un niveau général hétérogènes. Compte tenu du niveau d'étude des candidats, des efforts restent à faire (grammaire, phonologie, lexique).

Sur la forme, les candidats doivent impérativement veiller à structurer leurs propos pour compenser un manque évident de vocabulaire et de tournures idiomatiques, et éviter ainsi l'emploi récurrent de gallicismes. La partie personnelle finale ne doit pas être négligée car elle est la plus aisée à travailler en amont, même avec un niveau de langue moyen. Les commentaires de texte sont pour la plupart structurés *a minima* (une introduction, suivie de deux, voire trois parties), et pourvus d'une problématique et de fond culturel.

33 – Épreuves sportives

Les épreuves se sont déroulées dans d'excellentes conditions.

Les notes vont de **13 à 17,67/20** et la moyenne générale est de **14,56/20** (13,77 en 2023). Aucun candidat n'a obtenu de note éliminatoire.

On constate un bon niveau général des candidats.

Bilan par épreuve :

Épreuve	Note la plus basse	Note la plus élevée	Moyenne de l'épreuve
3000 mètres	8 (07 en 2023)	20 (18 en 2023)	12,88 (12,50 en 2023)
Natation 50 mètres	8 (09 en 2023)	17 (14 en 2023)	12,88 (12,50 en 2023)
Tractions ou appuis faciaux (/10)	8 (04 en 2023)	10 (10 en 2023)	9,77 (08,30 en 2023)
Gainage (/10)	7 (04 en 2023)	10 (10 en 2023)	9,55 (08,00 en 2023)

IV – CONCLUSION – PROPOSITIONS DU PRÉSIDENT DU JURY

Les résultats sont assez hétérogènes et démontrent un manque de préparation de la plupart des candidats.

Enfin, malgré les niveaux hétérogènes évoqués supra, tous les candidats retenus sont de très bon niveau et présentent une bonne assurance d'adaptabilité. Compte tenu de leur formation militaire et de leur expérience, ils devraient rendre de très bons services à la gendarmerie après une nécessaire période d'adaptabilité.

**Le général de division (2S) Pascal HURTAULT
Président du jury**